



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 20 JUN 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-067 / 3-1-3

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 14 juin 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, N. CHARLETY, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEUX, J. FORTE, B. GRANDCAMP, B. PARIS, R. REVIL.

Absents : A. COLLIN.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : PATRIMOINE / FONCIER : Bilan des ventes et acquisition immobilières réalisées sur l'année 2017

Rapporteur : Martine Chasson

EXPOSE : Aux termes des dispositions de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit délibérer sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune. Toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles.

En outre, un bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Ainsi sont annexés à la présente délibération, les tableaux descriptifs des ventes et acquisitions immobilières signées par la Ville de Voiron au cours de l'exercice 2017. Les motifs des transactions sont indiqués dans la colonne « observations ».

PROPOSITION :

Vu l'avis favorable de la Commission Finances et Administration générale du 12 juin 2018,

.../...

Voiron, ville porte de Chartreuse

Le rapporteur propose au Conseil Municipal

- D'approuver le bilan des cessions et acquisitions immobilières effectuées par la commune au cours de l'année 2017 tel que décrit dans les tableaux ci-après :

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITE (32 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Acquisitions immobilières 2017

Date de l'acte/Notaire	vendeur	cadastre	Localisation / nature	prix	observations
1 20 janvier 2017 Julliard	PLURIMMO Résidence 9 rue Doc Butterlin	AV 189 AV 191 AV 194	Bandes de terrain nu rue Docteur Butterlin 1411 m2	101 543 euros au titre de valeur	ER 82 pour élargissement de la rue Docteur Butterlin, à l'achèvement de la Résidence « les Terrasses d'Azur ».
2 04 octobre 2017 Jacquot Maisonnier	M Benoît ROUSSEAU	AL 913 AL 907 AL 910	Emprise de sol et Canal secteur de la Portelle 494 m2	6000 euros	Pour futur cheminement vers le secteur des Gorges.
3 28 décembre 2017 Julliard	Copropriété 2 rue Georges Frier	AW 309	Sol au 2 rue Georges Frier 176 m2	cession gratuite	Pour aménagement de la placette. Le bien est estimé à 150 euros.

Ventes immobilières Année 2017

Date de l'acte Notaire	Acquéreur	cadastre	Localisation nature	prix	observations
1 17 janvier et 02 février 2017 Hermann	Monsieur Joaquim José PINTO BRITO	Lots 1 4 7 11 15 16 20 et 22 de la copropriété sur AW 007 + Parcelle AW 166 (remise)	11 bis rue Bourg de Péage : 1 local commercial en RdC, deux logements, caves et greniers. Une remise 102 m2 30 m2	125 000 euros	Vente de patrimoine vacant ou sans destination au PLU.
2 28 février 2017 Maisonnier	Anthony MOLLARD	Lot 37 BI 326	Un garage n° 34 niveau 0, au parking Silo Place Porte de la Buisse à Voiron, soit le lot n° 37 de la copropriété.	13 200 euros	Vente des garages vacants.

3	28 et 31 juillet 2017 Billon-Galland	Monsieur et Madame Christian LOUVAT	Lot 90 BI 326	environ 13 m2 Un garage n° 44 niveau 1, au parking Silo de Voiron, Place Porte de la Buisse, soit le lot n° 90 de la copropriété. environ 13 m2	13 200 euros	Vente des garages vacants.
4	18 décembre 2017 Julliard	V A L R I M	AH 980 AH 983 AH 981	Trois parcelles non bâties, secteur la Garenne, en nature de prairie. 1268 m2 6427 m2 26 m2	785 000 euros	Vente de sol pour promotion immobilière. Restent à la Commune : AH 982 pour 176 m2 (issue de AH 682), et AH 984 pour 498 m2 (issue de AH 684)